ACCORD COMPTE EPARGNE TEMPS CEBFC :
SUD SIGNE UN ACCORD AUQUEL IL A LARGEMENT CONTRIBUE!!!

Au printemps 2015 lors des négociations à la CEBFC sur l'accord de mobilité et de changement de la période d'acquisition des congés payés, SUD avait demandé en réunion l'ouverture de négociation pour remplacer un accord de 2006 qui avait été signé à l'époque par la seule CGC.

SUD et la Direction partageaient le fait que cet accord méritait d'être revu et modernisé, adapté aux évolutions de la société et aux besoins des salariés.
Les négociations ont débuté à la rentrée 2015

SUD a envoyé un projet d'accord entièrement rédigé, très abouti pour servir de base à la discussion avec pour objectifs les points suivants:

-La solidarité entre salariés via le don de congés pour enfants malade par exemple
-L'articulation vie professionnelle/vie personnelle
-La transition en fin de carrière vers la retraite via la création d'un Compte de Fin de Carrière (CFC) pour aménager le temps de travail sur la dernière année avant retraite
-La qualité de vie au travail,
-Le bien-être des salariés
-La gestion des aléas de la vie et des imprévus

En dehors de la question du congé de fin de carrière, l'ensemble de nos propositions ont été retenues par la direction

SUD A DONC PRIS SES RESPONSABILITES ET SIGNE CET ACCORD!

L'intégralité du document est consultable sur nos pages twitter et facebook

Nous remercions tous les salariés qui nous ont remonté leurs propositions!!

sudcebfc@wanadoo.fr
ou directement auprès d'un représentant SUD

ON NE LÂCHE RIEN !

Éric PRIEUR, Corinne BOURGEOIS, Vincent NARDIN, Christelle LE-BRIS, Karine PONTARLIER, Giustino ROMANO
Téléphone : 06-72-68-89-34 Courriel : sudcebfc@wanadoo.fr

facebook sudbpce SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX! @sudcebfc twitter